



Mise en place d'un programme d'assurance contre les risques de catastrophes et rôle des partenariats public-privé

Vue d'ensemble – Sid Miller OBE

Plateau de table 1 – Compréhension et analyse du risque

Plateau de table 2 – Options d'assurance

Plateau de table 3 – Gestion des indemnisations



THE WORLD BANK

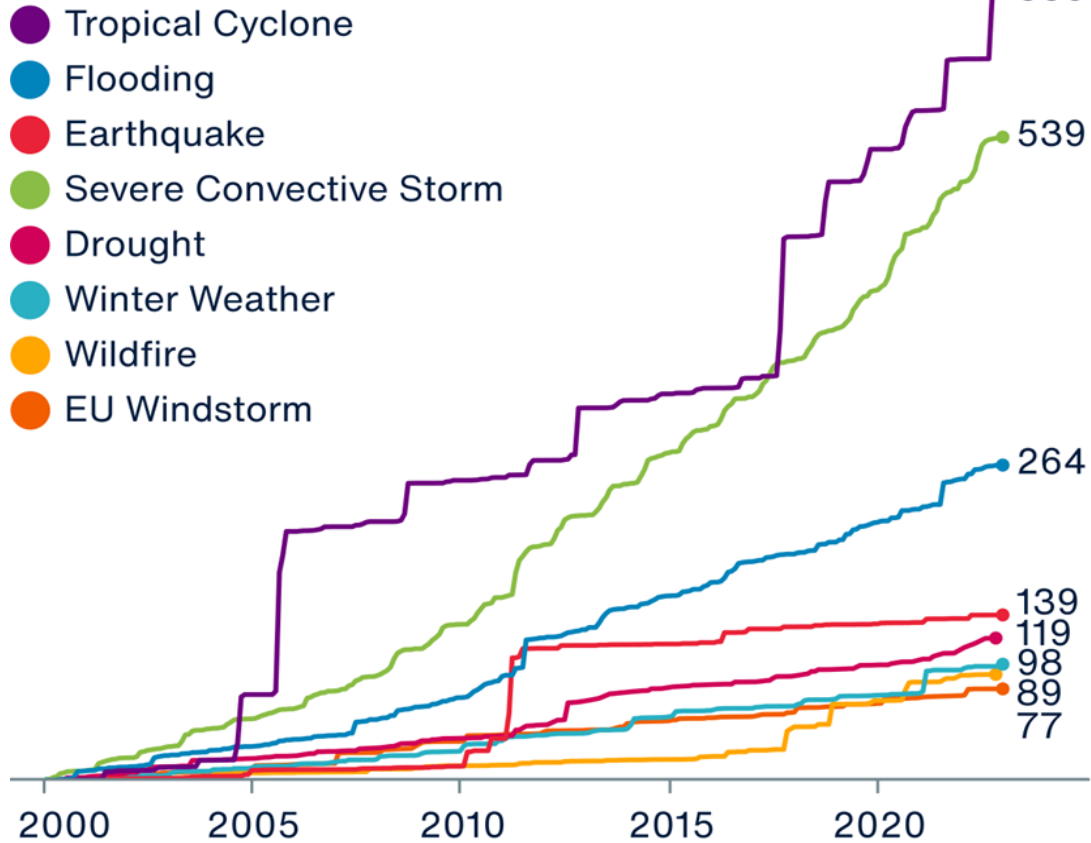


WORLD BANK GROUP

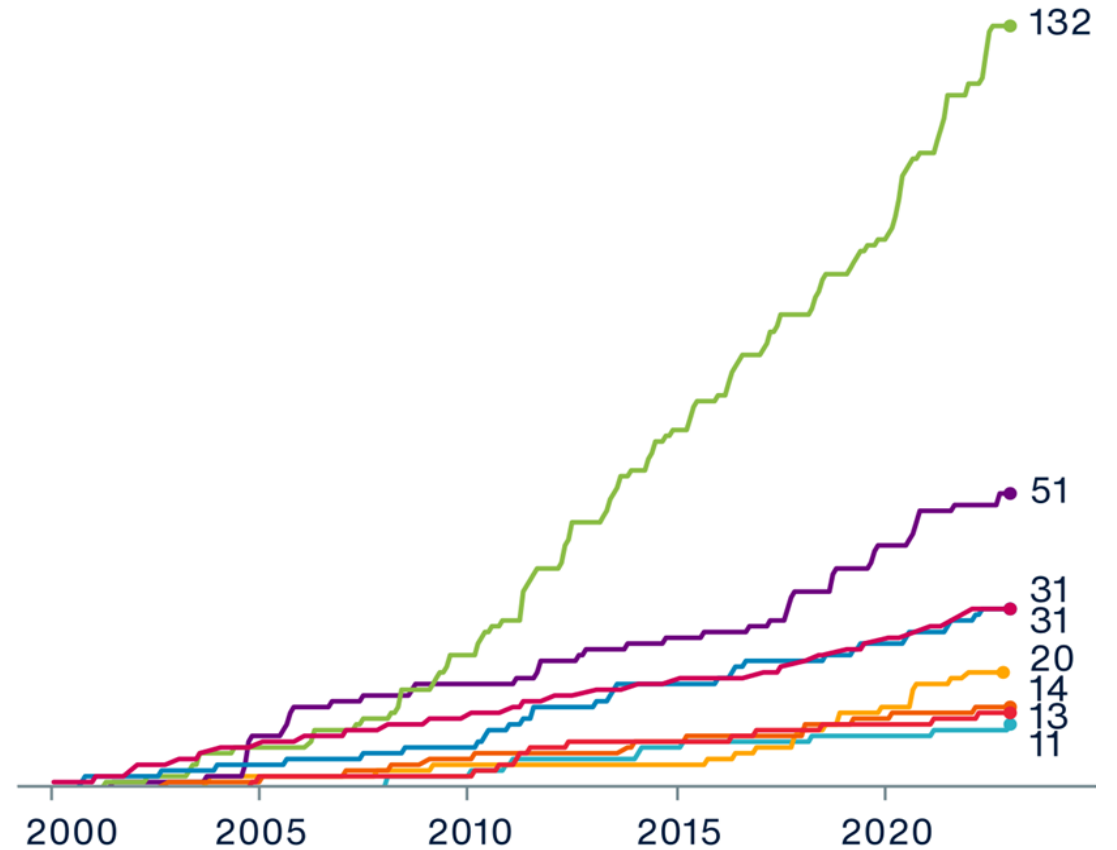
Academy

Pourquoi une assurance contre les risques de catastrophes – La fréquence des sinistres augmente

Insured Losses (2022 \$ bn)



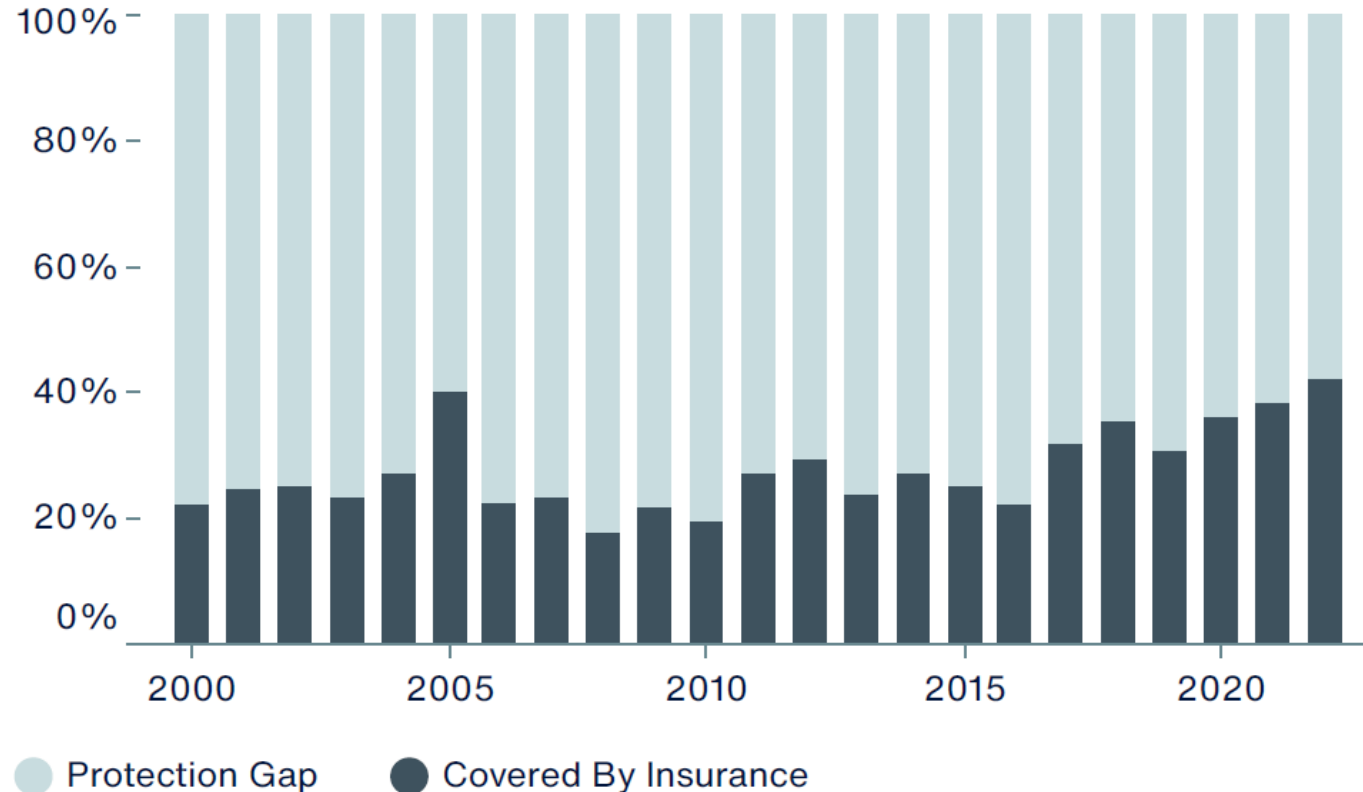
Count of billion-dollar events



Data: Catastrophe Insight, Aon

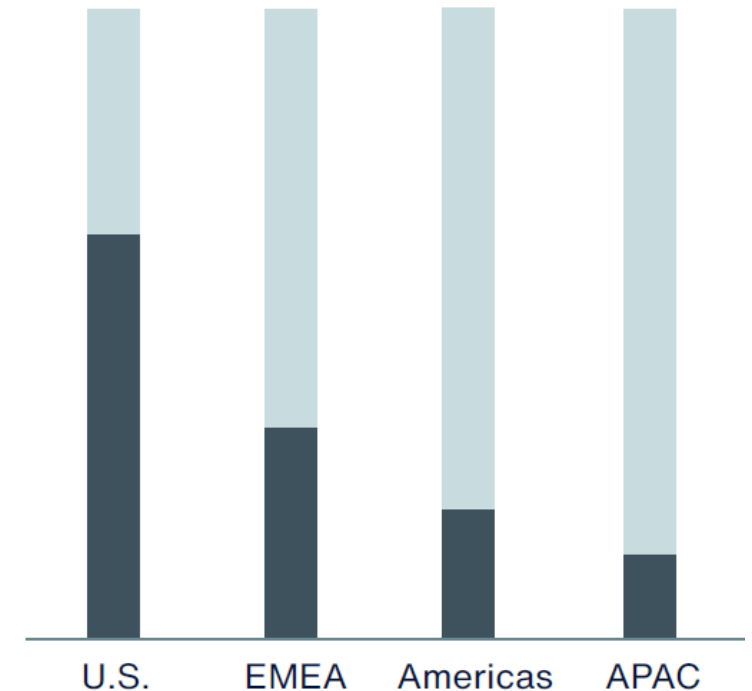
L'écart de protection au niveau mondial est important et ne se réduit pas

Global Protection Gap



Data: Catastrophe Insight, Aon

2022 Protection Gap by Region



Les pertes et l'impact sont souvent concentrés sur les habitations résidentielles

Dommages et propriétés inhabitables :

Des dommages étendus : La série de tremblements de terre de Canterbury (NZ) en 2010 et 2011 a causé des dommages considérables aux propriétés résidentielles, près des trois quarts du parc immobilier de la région ayant été touchés.

Maisons inhabitables : Environ 9 100 logements ont été jugés inhabitables.

Coûts des dommages importants : Environ un cinquième des 150 000 maisons endommagées ont subi des dégâts supérieurs à 100 000 dollars néo-zélandais.

Désignation de la zone rouge : Plus de 5 000 propriétés ont été classées dans la « zone rouge », ce qui signifie que le terrain n'est pas adapté à la reconstruction.

Démolition et reconstruction : Plus de 10 000 maisons ont dû être démolies et reconstruites.



Problèmes fonciers et d'infrastructure :

Liquéfaction : La liquéfaction, où le sol perd sa résistance et se comporte comme un liquide, était un problème majeur, provoquant des déformations du sol et des dommages aux fondations.

Mouvements de terrain : Les mouvements de terrain massifs dans les collines de Port Hills ont retardé les efforts de reconstruction, certaines parties de la ville s'enfonçant de 50 à 100 centimètres.

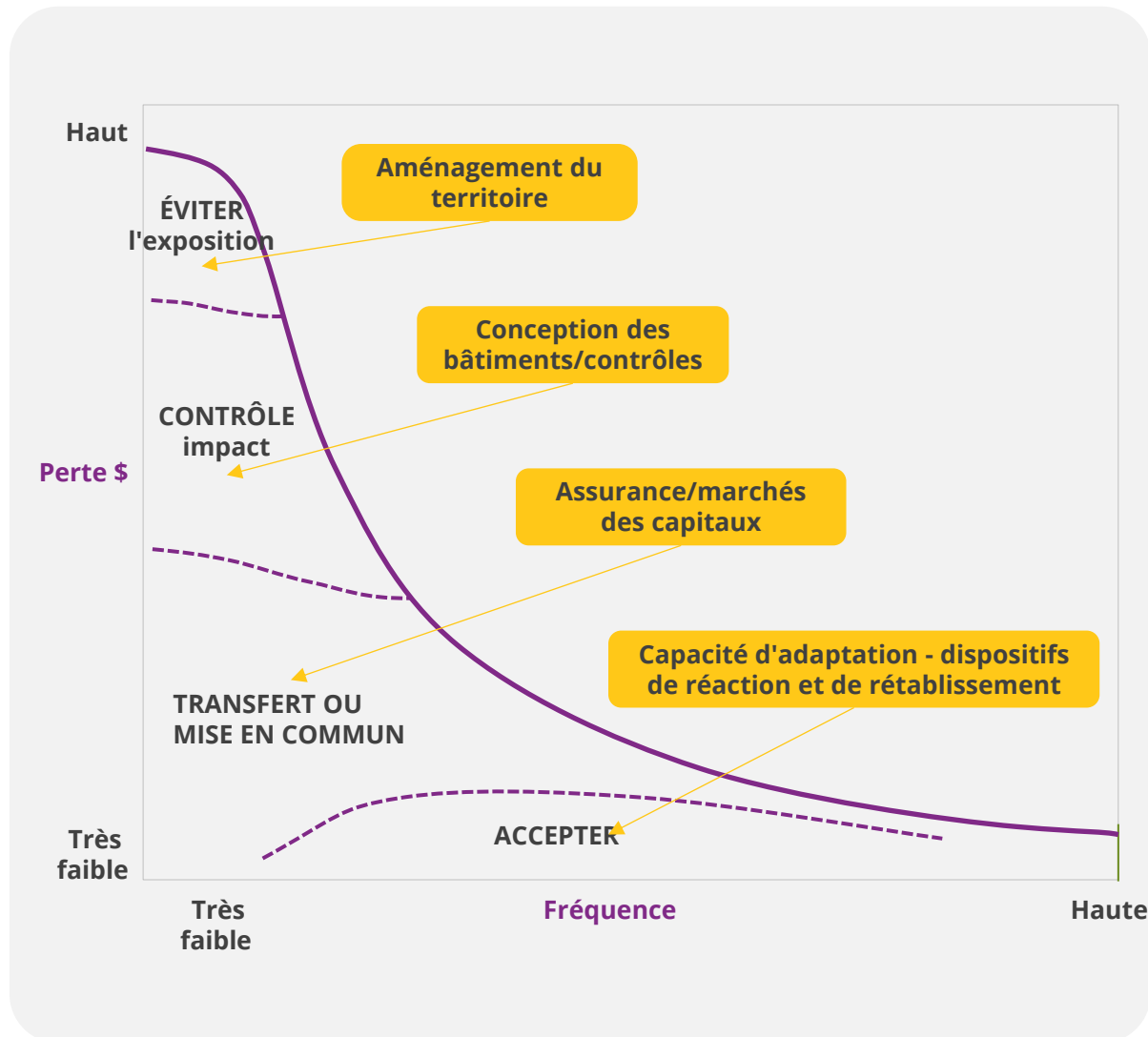
Vulnérabilité aux risques futurs : Certaines zones sont devenues plus vulnérables à la liquéfaction et aux inondations, ce qui nécessite de nouvelles lignes directrices en matière de construction.

Dommages aux infrastructures : Les dommages causés aux infrastructures telles que les routes, les égouts, la plomberie et les lignes électriques ont encore compliqué les efforts de redressement.

Évaluations géotechniques : Des milliers de sites ont nécessité des évaluations géotechniques afin de déterminer la sécurité du terrain pour la reconstruction et les mouvements potentiels des limites.

Nécessité d'une réponse des pouvoirs publics : qui peut être coûteuse et lente. Impact économique négatif. Les personnes vulnérables seront les plus touchées.

Un rappel : L'assurance est un élément de l'écosystème de gestion des risques.



Éviter le risque

Réfléchir à l'endroit où construire pour éviter l'exposition au risque. Par exemple, éviter les zones inondables.



Contrôler le risque

Par le biais de politiques publiques, réduire le risque en incorporant des mesures de réduction du risque par le biais de contrôles tels que les normes de construction et la vérification de la conformité.



Transférer le risque

Atténuer le risque fiscal sur le bilan du gouvernement en transférant le risque sur les marchés d'assurance locaux et internationaux.



Accepter le risque

Élaborer des stratégies de reprise après sinistre, des mécanismes de financement interne et des capacités pour permettre un accès rapide aux capitaux/ressources afin de permettre la reprise au niveau national, régional et communautaire.

Le cycle de vie d'un programme d'assurance contre les risques de catastrophes



1

Produit



a

Stratégie pour le régime - Offre de produits - bénéficiaire, actifs et risques couverts, limites de couverture, évaluation de la prime, obligation d'assurance et souscription de la couverture



b

Décideurs



Table-Top 1 -
Modélisation et
analyse des
risques



2

Opérationnel



a

Perception des primes, souscription et gestion des sinistres



b

La gestion et le transfert des risques, y compris la manière de s'engager avec des capitaux privés et de les mobiliser



Table-Top 2
Conception et
développement



3

Mettre en place l'environnement



a

Relations financières avec le gouvernement



b

La gouvernance et la supervision du régime, et la manière dont le régime peut évoluer au fil du temps



Table-Top 3
Souscription et
gestion des
sinistres

Comprendre le risque

Des questions ?

Que devons-nous assurer et pourquoi ?

Par exemple, quelle est la fréquence et la gravité des risques ?

Combien cela coûtera-t-il ?

Par exemple, la fixation d'une prime

Comment optimiser la gestion des risques ?

Par exemple, rendre rentable la rétention ou le transfert des risques.

Outils

Modélisation des risques

Données historiques

Expertise technique

Qui peut aider ?

Gouvernement

Agence de gestion des catastrophes, agences hydrométriques et autres experts gouvernementaux.

Secteur de l'assurance nationale et internationale

Agences et sociétés techniques internationales

Par exemple, modélisateurs de risques

Partenaires de développement

Conception et développement

Police et produits

Que proposera le programme ?

Bénéficiaires, risques, primes, comment les fonds parviendront-ils aux bénéficiaires, audit et services

Modèle de fonctionnement

Comment le programme fonctionnera-t-il ?

Collecte des primes, modèle de gestion des sinistres, relations publiques et éducation, collecte de données, investissement et gestion des risques

Politique et institutions

Comment le programme sera-t-il structuré et quelles sont les politiques nécessaires ?

Obligatoire ou volontaire, gouvernance et cadres juridiques, gestion quotidienne du programme, gestion des risques et rôle du gouvernement

Souscription et gestion des sinistres

Souscription

Le risque peut-il être
souscrit ?

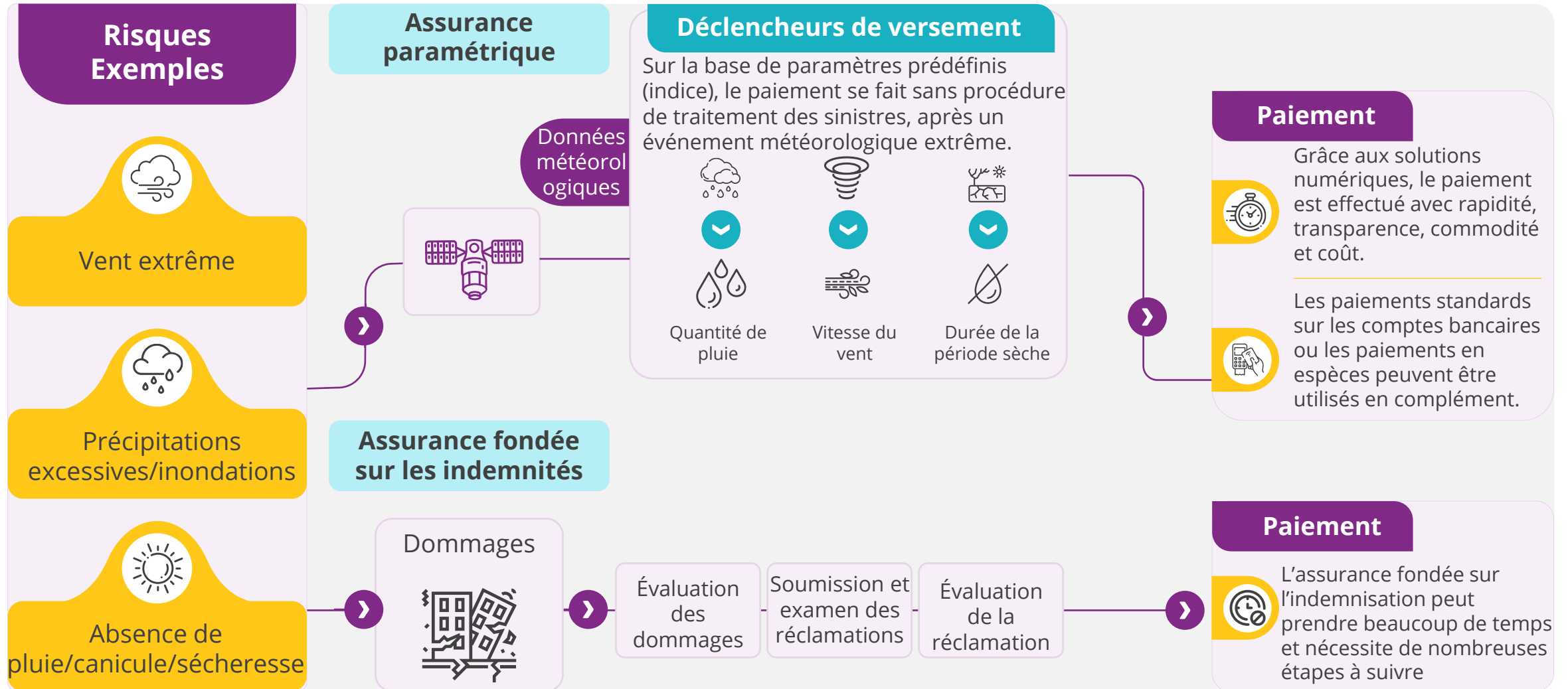
Analyse des risques, négociation des contrats, prise de décision
et exécution des contrats

Gestion des réclamations

Comment les demandes
d'indemnisation seront-
elles payées ?

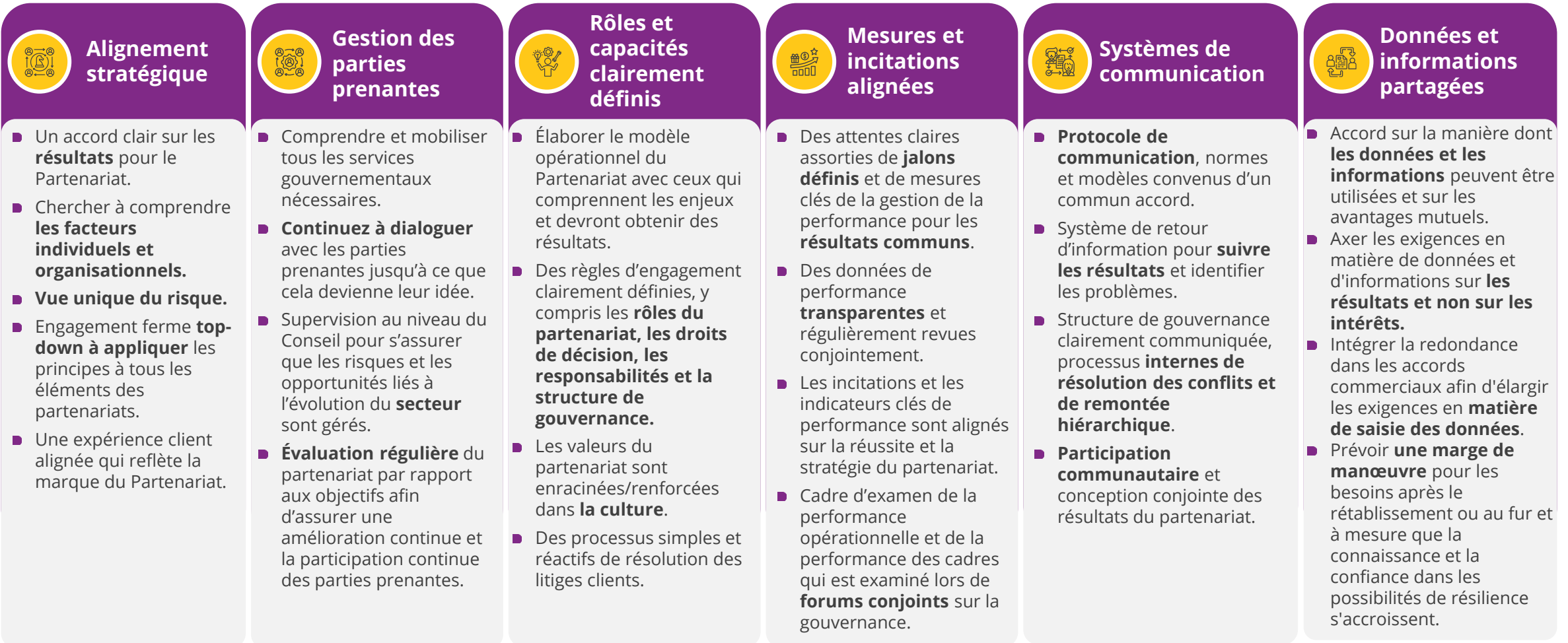
Principes généraux, administration des sinistres, traitement des
sinistres, règlement des sinistres et gestion des sinistres.,

Opérationnel - Assurance paramétrique ou assurance à caractère indemnitaire



*MCII illustration (2023)

Partenariats Public-Prive



Processus et systèmes de soutien

Co-concevoir le modèle opérationnel puis élaborer l'accord de partenariat

Le gouvernement joue un rôle clé dans les PPIP



Relations avec le gouvernement

Financer la mise en place et les coûts initiaux d'investissement et de fonctionnement du programme.

Agir en tant que réassureur de dernier recours (Garantie), pour faire face à toute obligation financière que le régime n'est pas en mesure d'honorer en complétant les fonds du régime.

L'adéquation permanente du cadre réglementaire et des politiques publiques dans lequel le PPIP opère.

Contrôler l'utilisation et la mise en œuvre des fonds versés par les bénéficiaires, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises, d'un gouvernement local ou national



La gouvernance et la surveillance du régime, et la manière dont le régime peut évoluer dans le temps

Les régimes peuvent avoir des structures de gouvernance variées, avec une combinaison de directeurs/commissaires nommés par les pouvoirs publics et le secteur privé. Ce qui est important, c'est une indépendance claire dans la gouvernance du régime.

Le conseil d'administration ou les commissaires d'un régime travailleront avec les parties prenantes, telles que le ministère responsable et son ministre, ainsi que l'autorité de régulation qui contrôle le secteur de l'assurance.

Les textes juridiques qui établissent le régime en définissent les caractéristiques fondamentales et la gouvernance du régime doit être conforme à ces lois.

Continuer à affiner les règles de distribution des paiements.

Poursuite de la pénétration de l'assurance

Continuer à affiner et à adapter les lois et les pratiques locales pour tenir compte des mesures de financement des risques, y compris la réassurance.

Explorer et utiliser des mécanismes de financement des risques plus sophistiqués, afin de gérer des niveaux de risque croissants ou de réaliser des économies significatives.

Recourir à des partenariats public-privé pour faire progresser le fonctionnement du système.



Régimes mondiaux d'assurance contre les risques de catastrophes

	Propriété	Achat volontaire / obligatoire	Couverture	Garantie gouvernementale	Prime
TCIP (Turkey)	Entreprise publique	Achat obligatoire	Tremblement de terre, incendie	oui	Basé sur le risque
Morocco	Fonds de solidarité public et privé (FSEC)	Ajout obligatoire et couverture des ménages pauvres et vulnérables	Tremblement de terre, inondation, glissement de terrain	oui	Solidarité
EQC (New Zealand)	Agence gouvernementale	Lié à l'assurance incendie habitation.	Tremblement de terre, éruption volcanique, activité hydrothermale, glissement de terrain, tsunami	oui	Solidarité, avec un taux forfaitaire unique
		Assurance incendie obligatoire pour l'obtention d'un prêt hypothécaire			
CEA	Gestion par l'État, financement par le secteur privé	Volontaire	Tremblement de terre	non	Basé sur le risque
NFIP	Government administered plan	Voluntary, but required for mortgage	Flood, tsunami	oui	Basé sur le risque
NATCAT (French)	Régime gouvernemental	Ajout obligatoire	Inondation, coulée de boue, tremblement de terre, glissement de terrain, avalanche, etc. - Déclaré par décret ministériel	oui	Solidarité, qui prélève un pourcentage de la prime d'assurance
Spanish Cat Scheme	Entreprise publique	Ajout obligatoire	Toutes les catastrophes naturelles, les météorites, le terrorisme	Oui	Solidarité, fixe les tarifs par type de biens assurés